

INTRODUCTION

La source la plus complète sur Antiphon est le texte de la *Vie des dix orateurs* attribué à Plutarque (*Moralia*, 832B-844B). Antiphon était le fils d'un sophiste dont on dit qu'il a été aussi le maître d'Alcibiade. Mais Antiphon¹, qui acquit la maîtrise du discours, serait entré dans la vie publique et aurait fondé une école. Plutarque dit qu'Antiphon discutait avec Socrate sur les *lógoi* et cite Xénophon, *Mémorables*, I, 6, ce qu'on considère d'habitude comme une allusion au sophiste² en proclamant sa capacité à guérir les maladies de l'esprit par la parole. Il est vraisemblablement le premier des Athéniens ayant écrit des discours pour de l'argent.

Il est considéré comme le maître d'Alcibiade, de Critias, de Lysias et d'Archinos (5, 832E). Il semble avoir participé au renversement de la démocratie par les Quatre Cents (9, 832F) et, sous les mêmes, il fut comme triérarque ou stratège plusieurs fois vainqueur, après avoir acquis des alliances considérables et être allé en ambassade à Lacédémone. Il est critiqué par Platon le comique, dans le *Peisandros*, comme amoureux de l'argent (16, 833C). On dit aussi qu'il a écrit des tragédies avec Denys le Tyran.

Dans le *Γένος Ἀντιφώντος*, trouvé dans les manuscrits de l'orateur et édité par Blass-Thelheim, il est dit qu'il a débuté (*συνήκμασε*) avec Gorgias le sophiste mais qu'il n'avait pas eu de maître parce qu'il n'y en avait pas alors. Néanmoins, il s'est détaché au point d'être appelé Nestor. Il a d'abord écrit des tragédies, puis il est devenu *φιλοχρήματος* et s'est dédié à la rhétorique. Il discutait avec Socrate, fut le maître de Thucydide et

¹ En accord avec les *codices* (*ὠρμησε*), mais Gernet adopte la correction de Blass (*ὠκνησε*, « il répugna à »).

² Voir *infra*.

attaqua la démocratie pendant la guerre du Péloponnèse avec Archeptolémos. Il fut jugé avec les traîtres et condamné sans sépulture, ἀταφος. Certains disent qu'il est mort en Sicile avec Denys et il est même accusé d'avoir prétendu à la tyrannie.

Pour sa part, Caecilius de Calacte (*apud Photium*) dit qu'il manquait de rigueur dans sa pensée, τοῖς τῆς διανοίας σχήμασιν ; son discours serait ἀσχημάτιστος, c'est-à-dire qu'on ne voit pas τὸ ἐμμέθοδον καὶ συνεχὲς καὶ ἐρρωμένον τῶν σχήματων, de régularité, de continuité et de force dans les formes... Cette opinion s'oppose à celle que la *Vie*, 7-8, 832E, attribuée à Caecilius, selon laquelle il fut le maître de Thucydide, et « son éloquence est précise et persuasive, habile dans l'invention, pleine d'art... ».

Du point de vue de l'étude des idées d'Antiphon sur la société, et même sur la dépendance, il est absolument nécessaire d'aborder la question de l'identité du personnage et, surtout, de l'identification ou non du sophiste et du rhéteur du même nom. Hermogène (385W = Rabe, p. 399), sur la base de Didyme, mentionne deux Antiphon, le politique et l'auteur de la *Vérité* (388W), et (DK87A2), distingue entre le *rhéteur*, auteur de plusieurs discours sur les questions d'assassinat et du genre délibératif, maître de Thucydide, cité par Platon, et le *teratoskópos* (qui observe les prodiges) et *oneirokrités* (qui interprète les songes), auteur de *Sur la vérité*, *Sur la concorde* et la *Politique*, que Jebb attribue aussi au sophiste³. Les titres seraient néanmoins un indice d'une même préoccupation se révélant dans l'œuvre de l'orateur répondant plutôt à la préoccupation d'un logographe que d'un *rhéteur*, étant donné qu'il ne prononçait pas ses discours, mais il les rédigeait pour d'autres ou même pour enseigner la profession d'orateur. Hermogène dit (A3-4) donc qu'il y a plusieurs Antiphon. C'est pour cela qu'il considère qu'il s'agit de deux personnages différents, convaincu par la différence des idées et non par le récit de Platon et d'autres. Mais Hermogène lui-même considère que les écrits du sophiste sont des discours délibératifs. Bignone penche pour l'opinion d'Hermogène, avec des arguments sur le contenu des discours, qui seraient contraires à l'opinion sociale et politique du sophiste. Pour lui, même leurs idées sont situées dans des champs opposés⁴. Cependant, la différence établie dans le texte ne peut se référer seulement au style du même auteur dans des genres littéraires différents ; les discours sur les homicides et le traité sur la *Vérité* appartiennent, en effet, à des genres différents. Gagarin unifie en fait les œuvres d'Antiphon dans son étude de 2002.

³ Jebb 1962, I, p. 170.

⁴ Bignone 1974, p. 57.

⁵ Gagarin 2002, p. 37 ; 88.

Platon, en effet (*Ménexène*, 236A), parle d'Antiphon de Rhamnonte comme de « celui qui a formé à l'éloquence à Connos » ; « et pas même en entendant que Thucydide a été le disciple du même je suis convaincu, parce que je sais que celui de Thucydide est très différent de l'auteur des discours d'assassinat et très coïncidant avec les discours de la *Vérité* », continue Hermogène (DK87A2). Kennedy⁶ considère Antiphon comme suivant Gorgias, Thucydide et Isocrate. L'autre Antiphon, l'auteur des écrits sur la *Vérité*, est, pour Hermogène, moins politique, mais majestueux et trop orgueilleux, de telle sorte qu'il n'est que pure apparence, semblable à Critias, pas crédible donc. Cela veut dire, bien sûr, qu'il peut être identifié comme oligarque. De plus, les discours d'Antiphon montrent une préoccupation directe pour les questions théoriques de la rhétorique et la *Vie des dix orateurs* (832E) dit qu'il a publié un traité de rhétorique.

Pendant, Pendrick nie l'identification d'Antiphon sur cette différence et considère que l'orateur de Rhamnonte ne s'est pas dédié à l'enseignement et n'est pas préoccupé par la théorie⁷, malgré la *Suda* (T₃ Pendrick), qui dit que l'Antiphon de Rhamnonte a été maître de Thucydide et la *Vie des dix orateurs* (832C) lui attribue la fondation d'une école. Comme maître de rhétorique la seule caractéristique spécifique d'Antiphon serait le fait d'être Athénien, mais Xénophon, *Mémoires*, I, 6, le compare à Socrate précisément comme maîtres rivaux⁸. Dans les *Helléniques*, II, 3, 40, il fait allusion à la mort d'Antiphon. Néanmoins, Pendrick reconnaît que les anciens témoins n'offrent pas de preuves certaines. En revanche, Morrison, sur l'analyse du texte de la *Vérité*, croit qu'il s'agit du même personnage. Il ne serait pas adéquat de différencier les positions intellectuelles des Anciens sur le fondement de l'activité professionnelle⁹. Cairns adopte la même ligne¹⁰. De même, Gagarin admet la possibilité qu'il s'agisse de différences dues à une même personne et les *Tétralogies* sont une manifestation concrète des théories sophistiques de la rhétorique¹¹. C'est pour cela qu'il rassemble l'étude de toutes les œuvres d'Antiphon comme celles d'une seule personne. En fait dans les fragments de la *Vérité* (F 4.4) on découvre un auteur qui place la *phúsis* au desus de la loi,

⁶ Kennedy 1994, p. 219.

⁷ Pendrick 2002, p. 4.

⁸ Gagarin 2002, p. 5.

⁹ D'autres interprétations unitaires chez Mazzarino 1974⁴, I, 321 ; Ramón 1996 ; Ortolá 2003, celui-ci sur des arguments strictement linguistiques. Tout récemment, Gil 2006, n. 1.

¹⁰ Cairns 1993, p. 344, n. 2.

¹¹ Gagarin 2002, p. 38.

*nómos*¹², idée qui peut être cohérente avec celles de Critias et des autres oligarques de l'époque, comme l'orateur. Les considérations d'Antiphon sur la justice¹³ sont de même cohérentes avec les contenus méthodiques des tétralogies.

Ainsi, la tradition ancienne permet les interprétations différentielle et unitaire¹⁴.

Philostrate, *Vie des sophistes*, I, 15 (II, 17 Kayser = T2(b) Pendrick), distingue les types d'écrit d'un seul auteur, *δικανικοί* et *σοφιστικοί*, et considère « très sophistique », *σοφιστικώτερος*, celui « sur la concorde », *ὑπὲρ τῆς ὁμονοίας*. En accord avec cette distinction, certains le considèrent comme l'inventeur de la rhétorique, ou pour d'autres celui qui la fit croître. Les comiques s'attaquaient à lui parce qu'il touchait de l'argent de clients qui étaient en danger. Le même personnage aurait écrit des discours judiciaires et des traités sophistiques. Philodème (T10 Pendrick), pour sa part, hésitait entre philosophe et rhéteur, mais pensait toujours qu'il s'agissait d'une seule personne. L'opinion des « différentialistes » s'appuie en revanche sur des arguments de style, et non sur des opinions¹⁵. Il faut reconnaître néanmoins que les discours de la *Tétralogie* sont « extrêmement sophistiques »¹⁶. L'utilisation fréquente des arguments de probabilité, *eikós*, coïncide avec ceux des autres sophistes. Parmi les lexicographes, l'opinion unitaire prédomine¹⁷.

En plus de cette identification, l'auteur de la *Vie*, 12-13 = 833AB, mentionne une autre identification que lui-même considère comme incroyable et qu'il attribue à Lysias et Théopompe. Ils rapportent qu'il fut exécuté par les Trente, mais il doit s'agir d'un autre Antiphon, précise-t-il, le fils de Lysonidès, cité par Cratinos¹⁸. Le même auteur (14 = 833BC) mentionne aussi une autre confusion avec l'Antiphon auteur de tragédies mort à Syracuse.

En marge des problèmes d'identification¹⁹ on a souvent posé le problème de l'authenticité des *Tétralogies* et de leur date concrète²⁰, souvent pour leur caractère

¹² Nill 1985, p. 52.

¹³ Nill 1985, p. 67.

¹⁴ Gagarin 1990a, p. 27.

¹⁵ Gagarin 1990a, p. 27.

¹⁶ Gernet 1923, « Introduction », p. 16.

¹⁷ Gagarin 2002, p. 47-48.

¹⁸ Voir Xénophon, *Helléniques*, II, 3, 40 ; Gernet 1923, *ad loc.*

¹⁹ Voir un « état » de la question chez Nancy 1981.

²⁰ Dover 1950.

sophistique²¹. Les *Tétralogies* ne sont pas des discours pour être exposés en public, mais réservés à des intellectuels à la manière des *Antilogies*²². Il semble que l'opinion soit fixée au milieu du V^e siècle²³, pas plus tard que 444.

Il faut, donc, chercher la solution dans l'analyse historique.

En marge de l'aspect érudit, la question affecte le fond de l'interprétation des textes, étant donné que le sophiste a été considéré comme un défenseur de l'égalité entre les êtres humains, attitude apparemment incompatible avec les positions attribuées à l'orateur, à l'encontre du peuple d'Athènes, dans les moments critiques de l'établissement des oligarchies dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse. Cette différence d'attitude dans les rapports sociaux a été un des arguments décisifs pour établir une distinction entre les deux personnages. Mais des analyses récentes ont été utilisées pour argumenter en faveur de coïncidences de fond et beaucoup de voix se sont exprimées en faveur d'une attribution au même personnage d'idées égalitaires et d'attitudes oligarchiques²⁴.

Cependant, la question ne se situe pas seulement dans la possibilité de considérer compatibles les deux points de vue, mais d'apprécier la cohérence entre les idées sur l'égalité et les positions oligarchiques²⁵. En définitive, le contexte historique était caractérisé par les entreprises des oligarques pour rétablir les formes de soumission des libres qui avaient été abolies par le processus démocratique. La position de certains des oligarques était la défense de l'égalité contre la position dominante des démocrates athéniens en faveur de l'empire²⁶. Toutefois, certains textes attribués au sophiste peuvent être interprétés comme des réfutations des idées égalitaires²⁷. Pour Ramírez²⁸, la pensée du sophiste ne peut être considérée qu'en cohérence avec celle d'un aristocrate. La finalité était donc d'établir les mêmes conditions pour les esclaves et pour les citoyens pauvres²⁹, dans la même lignée que le texte du Pseudo Xénophon³⁰. L'argument repose sur des

²¹ Gagarin 1978, p. 291.

²² Gagarin 2002, p. 103.

²³ Zuntz 1949.

²⁴ Par exemple Gagarin, Woodruff 1998, p. 218, défend l'existence d'un seul Antiphon.

²⁵ Canfora 1989, p. 69-71.

²⁶ Ramírez 1996, p. 238.

²⁷ Ramírez 1998, p. 44.

²⁸ Ramírez 1998, p. 49.

²⁹ Plácido 1989.

³⁰ Canfora 1981.

considérations sur les différences entre Grecs et Barbares où les luttes politiques entre libres sont envisagées de la même façon que les caractéristiques spécifiques du système esclavagiste dans les moments de transition entre l'apogée du marché d'importation de main-d'œuvre barbare et la récupération des formes d'exploitation des Grecs captifs dans les guerres entre cités de la période suivant la guerre du Péloponnèse³¹.

La question avait été posée comme une partie des débats sur la loi et la nature (νόμος et φύσις) dans lesquelles la supériorité de la nature pourrait être interprétée comme une défense de la violence ou de l'égalité des êtres humains³². La loi est le produit d'une convention (ὁμολογη[θέντα]). L'opinion d'Antiphon le sophiste, dans la colonne 6, 19, du fragment A du papyrus d'Oxyrhynchos 1364 (DK87B44 = fr. 4 Gernet = 44B Declava Caizzi = 44a Pendrick), est que, face au dommage, la seule défense est la vengeance. La loi critiquée par Antiphon peut être donc la loi de la démocratie³³. Il faut respecter les lois (τ[ο]ὺς νόμους μεγ[α]λό[υ]ς) en présence de témoins. Ce n'est pas toujours un avantage de suivre la justice, étant donné qu'il est possible de violer la justice impunément, car la justice ne soutient pas les victimes de l'injustice. Le comportement en accord avec la loi peut devenir injustice³⁴. L'homme peut utiliser la justice avec avantage s'il suit les lois publiquement, mais suit la nature en privé. C'est pour cela qu'Antiphon propose la violation de lois, qui sont des lois démocratiques, car il est possible d'ignorer ces lois et cela sera naturellement avantageux. Il ne faut cependant pas être découvert par les organismes démocratiques τοὺς ὁμολογήσαντας. Les lois ordonnent des choses contraires à la nature. Elles sont des chaînes pour la nature, mais les lois de la nature sont libres (ἐλεύθερα) ; les choses qui causent de la douleur ne sont pas naturelles, mais seulement des choses qui font plaisir. Pendrick³⁵ considère cet aspect de la pensée d'Antiphon comme identique à celle de Glaucon dans la *République* de Platon, 358B-361D, où il prolonge la pensée de Thrasymache et loue les avantages de la vie de l'injuste. Pendrick³⁶ trouve un autre parallèle avec l'Alcibiade des *Mémoires*, I, 2, 40-46, où le politicien réduit la loi à l'absurde.

La vengeance est aussi le sujet de la *Tétralogie* II d'Antiphon de Rhamnonte, où Antiphon l'orateur est l'alternative au système judiciaire de la cité démocratique.

³¹ Plácido 1996.

³² Plácido 1984.

³³ Ramírez 1998, p. 46.

³⁴ Gagarin 2002, p. 78.

³⁵ Pendrick 2002, p. 63.

³⁶ Pendrick 2002, p. 66.

L'accusateur part du problème de ce qui est produit par l'accord (*τὰ μὲν ὁμολογούμενα*) par loi ou par décret et qu'il faut soumettre au jugement. Pour le sophiste aussi les lois sont les produits du consensus, *homologethénta*, *homiologetá*, ce qui est contraire à la nature, *tà phýnta*. À cette époque, l'organe du consensus était le *démos* réuni dans l'Assemblée, et le sophiste ne montre pas sa confiance en celle-ci ni en l'Héliée dont le jugement est toujours injuste pour les uns ou pour les autres (DK87B44A, 1-2). La nature est au-delà de la loi démocratique. D'autre part, l'activité de l'orateur et ses caractéristiques en tant que telles sont considérées en cohérence avec la profession du sophiste³⁷. Comme Gorgias, Antiphon distingue les arguments basés sur les faits, dans la *Première Tétralogie*, et ceux qui sont basés sur la légalité, dans la *Deuxième*³⁸. Le fr. 44A 7B, col. 2, dit que nous avons tous été des barbares pour distinguer entre Grecs et Barbares, étant donné que par nature nous sommes tous nés également pour être l'un ou l'autre. Pour le travail, nous sommes tous capables de travailler avec les mains (3) : *ταῖς χερσὶν ἐργαζόμεθα*. Il défend aussi le témoignage du vrai des uns pour les autres comme juste et utile (F44A 7B, col. I, du pap. 1797).

Le texte 44A dit que par nature il n'y a pas de différences entre Grecs et barbares. En 44B il établit la juxtaposition entre loi et nature à propos de la justice. Mais, en fait, dans le texte du papyrus POxy LII, 3647, Antiphon considère que ceux qui parlent de la supériorité des Grecs se comportent comme des Barbares, *βεβαρβαρώμεθα*³⁹, de telle sorte que l'on déduit que quelques Grecs peuvent être traités comme tels. Pour lui, il ne faut pas tenir compte de la différence entre Grecs et Barbares pour définir le statut des dépendants.

Plutarque, dans la *Vie de Nicias*, 6, 1, mentionne Antiphon parmi les politiciens qui, par leur fierté et leur renommée, après avoir été exploités par le peuple, avaient reçu la défiance de celui-ci. C'est un exemple des complexités des rapports du peuple avec les intellectuels de la classe dominante. La collaboration dépendait des circonstances spécifiques de chaque moment. Les contradictions d'Antiphon l'orateur peuvent être comparées avec celles du sophiste, avide pour gagner de l'argent (Xénophon, *Mémoires*, I, 6, 1-15), et théoriquement défenseur de l'égalité. Le portrait d'Antiphon le Sophiste par Xénophon n'est pas contradictoire avec les activités politiques et professionnelles de l'orateur. Il reproche à Socrate de ne pas toucher d'argent en contrairement à lui-même

³⁷ Avery 1982.

³⁸ Gagarin 1994, p. 62.

³⁹ Decleva Caizzi 1986, p. 65.

qui vit de sa profession, ce qui est vrai du sophiste et de l'orateur. Comme celui-ci, le sophiste se montre ici partisan de la participation dans l'activité politique. En plus, dans les dernières lignes du paragraphe, Antiphon « le Sophiste » fait allusion à la politique, qui serait l'objectif de l'enseignement de l'un et de l'autre (I, 6, 15). Antiphon demande comment il peut l'enseigner sans la pratiquer. De cette façon, on pourrait dire que le sophiste et l'orateur sont tous les deux des individus préoccupés par la politique. Cependant, malgré la considération d'Antiphon pour la politique, seuls ses discours judiciaires sont conservés.

En plus des discours conservés, la personnalité d'Antiphon l'orateur est connue par les références de Thucydide, VIII, 68, 1-2, à propos de l'établissement de l'oligarchie de 411, où l'attitude antidémocratique d'Antiphon est considérée comme le produit de l'évolution d'une situation conjoncturelle à partir des premiers problèmes entre le peuple et les aristocrates qui avaient collaboré jusqu'alors avec la démocratie. Thucydide loue Antiphon pour sa vertu et sa grande capacité comme orateur, car l'historien dit que « celui qui avait monté toute l'affaire de façon à la conduire à cette fin, et qui entre tous s'en était occupé de longue main, c'était Antiphon, un homme qui, parmi les Athéniens de son temps ne le cédait à personne en valeur et excellait tant à concevoir qu'à exprimer ses idées ; sans doute il ne parlait pas devant le peuple ni dans aucun autre débat s'il n'y était forcé, et il était suspect à la foule à cause de sa réputation d'éloquence ; toutefois il n'avait pas son pareil pour aider, dans les débats des tribunaux aussi bien que de l'assemblée, quiconque venait lui demander un conseil. Et lorsque dans la suite les Quatre Cents renversés furent traités rudement par le peuple, c'est lui encore qui, poursuivi précisément de ce chef, pour avoir contribué à établir ce régime, présenta certainement la meilleure défense qu'on ait jamais entendue dans une affaire capitale jusqu'au jour où je suis »⁴⁰. À partir de là, Caecilius, selon Plutarque (832E), « conjecture qu'il fut le maître de Thucydide ». Pour sa défense, *Sur l'eisangélie*, et les discours conservés, dont on loue particulièrement *Sur Hérode*, on connaît les titres de *Contre Démosthène le stratège* et la mention d'un discours contre Hippocrate le médecin.

Malgré sa défense, Antiphon aurait été condamné (Aristote, *Ethica Eudemia*, 1232b7). Plutarque, *Vie d'Antiphon*, 23 (833F), dit qu'il avait été accusé de trahison, *περὶ προδοσίας*, et cite le texte du décret et de la condamnation, 24 = *Moralia*, 834A, comme *ἀτιμία*. Son cadavre fut jeté sans sépulture et inscrit comme déchu des droits civiques, lui et ses descendants (833A).

⁴⁰ Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, livre VIII, texte établi et traduit par R. Weil, Paris (CUF), 1972.

L'habileté de l'orateur, d'autre part, peut devenir dangereuse pour le peuple. En fait, il semble qu'Antiphon ait conseillé les impliqués dans le coup d'État contre la démocratie et il s'est limité à des clients de l'oligarchie⁴¹. Durant la décade antérieure à 411, Antiphon se consacra à l'assistance des oligarques pour le coup d'État entre les hétéries sans faire des apparitions publiques, comme on le déduit de Plutarque, *Vie d'Antiphon*, 20 = *Moralia*, 833D9. Il écrit des discours pour la défense des habitants des îles contre l'empire démocratique qui sont conservés dans les fragments 49-56 Blass-Thalheim et 25-33 Blass-Thalheim. Et le discours V a été prononcé pour un aristocrate comme anti-athénien⁴². Dans le discours *Contre Erasistratos* (fr. II, 1-2, Gernet ; XVI, 57-59, de Thalheim), sûrement de l'année 415, chez Athénée, IX, 397D, l'accusé avait poursuivi préalablement par Dèmos, apparenté à Critias, comme hostile à la démocratie et ami des Mèdes⁴³. Les arguments du sophiste sur l'égalité peuvent être aussi dangereux pour le peuple des libres, du moment que celui-ci peut être considéré comme pareil aux esclaves. Thucydide (VIII, 90, 1) le cite aussi parmi les plus hostiles à la tendance démocratique, avec Phrynichos, Aristarque, Pisandre.

Antiphon peut être considéré comme l'introducteur de la définition rhétorique syracusaine de Corax, Tisias et Gorgias à Athènes⁴⁴. Sa rhétorique peut être définie comme dramatique, comme on le voit dans les considérations d'Euxithéos dans le *Discours V* sur l'adéquation de son habileté aux circonstances du cas présenté⁴⁵. Antiphon a été jugé et condamné, mais des fragments conservés du discours qu'il a prononcé pour sa défense, connus comme *Sur la révolution*, Περὶ τῆς μεταστάσεως (fr. III, 1, Gernet = 1 Blass-Thalheim), argumentaient sur le fait qu'il n'y avait pas de motifs pour désirer un changement de gouvernement. Du discours on conserve, chez Lysias, XXV, 10, et Isocrate, *De la paix*, 133, des arguments sur l'intérêt de favoriser la démocratie pour sa profession comme orateur. Plutarque, *Vie des dix orateurs*, I (*Antiphon*) 3 = *Moralia* 832C, identifie l'orateur et le sophiste quand il cite Xénophon, *Mémoires*, I, 6. Le même auteur (I, 18 = 833C) lui attribue l'institution de l'art de guérir les chagrins. En 833CD il semble identifier l'auteur de la τέχνη ἀλυπίας avec celui qui ensuite se tourne vers la rhétorique. La τέχνη ἀλυπίας est attribuée d'habitude au sophiste, mais le texte de la *Vie* serait un argument en faveur de l'unité des personnages. Il s'adonnait à la

⁴¹ Kennedy 1963, p. 139.

⁴² Todd 1993, p. 152, n. 9.

⁴³ Cartledge 1990, p. 59-60.

⁴⁴ Gagarin 2002, p. 182.

⁴⁵ Carey 1994, p. 40.

guérison des chagrins et traitait la douleur morale au moyen de discours, avant de se tourner vers la rhétorique. Le même texte le considère auteur de poésie. Harpocraton y voit un révolté, *στασιώτης*. J. Redondo⁴⁶, sans se définir très clairement, admet la possibilité qu'il s'agisse du même Antiphon. En revanche, F. Decleva Caizzi⁴⁷, affirme l'identité d'une manière catégorique, ce qui est appuyé par Caiado Ribeiro Graça⁴⁸ de manière conditionnelle.

⁴⁶ Redondo 1991, p. 12.

⁴⁷ Decleva Caizzi 1985.

⁴⁸ Caiado Ribeiro 1994, p. 256.